

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Quel est le coût total de l'armée? (Po. 22.3410)**

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Magnin, Chloé

## Bevorzugte Zitierweise

Magnin, Chloé 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Quel est le coût total de l'armée? (Po. 22.3410), 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

|                    |   |
|--------------------|---|
| Allgemeine Chronik | 1 |
| Landesverteidigung | 1 |

# Abkürzungsverzeichnis

**EO** Erwerbsersatzordnung

---

**APG** allocations pour perte de gain

# Allgemeine Chronik

## Landesverteidigung

### Landesverteidigung

POSTULAT  
DATUM: 16.03.2023  
CHLOÉ MAGNIN

**Combien coûte vraiment l'armée suisse ?** Telle est la question du **postulat** de François Pointet (pvl, VD). Le politicien vaudois souhaite (re)calculer le coût total de l'armée suisse. Il aimerait en effet actualiser une analyse effectuée en 2012, qui s'était alors intéressée au rapport coût/utilité de l'armée. Afin de répondre à sa question, le conseiller national Pointet propose de prendre également en compte certaines données fiscales relatives aux assurances pertes de gains (APG), aux compensations salariales à charge des employeurs ou encore aux coûts de remplacement des absences professionnelles dues au service militaire. D'après l'élue vaudois, cette analyse renforcerait d'une part la transparence et l'honnêteté vis-à-vis du budget militaire helvétique, et ferait d'autre part office de preuve des investissements suisses si certains acteurs internationaux venaient à les demander dans le cadre, par exemple, d'une collaboration.

Le Conseil fédéral estime que le postulat vise juste. De ce fait, il a conseillé d'accepter l'établissement d'un rapport traitant des coûts totaux de l'armée. Il a cependant averti que la période réservée à la mise en oeuvre de cette analyse serait conséquente, compte tenu de l'ampleur du travail à fournir.

Après avoir été combattu et reporté, l'objet est passé devant le Conseil national en mars 2023. Les députés ont **accepté** le postulat par 127 voix contre 50. 49 de ces dernières venaient de l'UDC, qui estime que les coûts et l'utilité de l'armée ne seront jamais comparables.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> BO CN, 2023, p.568